

UBAtc



Valable du 22.11.2001
au 21.11.2004

Union belge pour l'Agrément technique dans la construction
c/o Ministère des Communications et de l'Infrastructure
Administration de la Circulation routière et de l'Infrastructure, Service Qualité
Direction Agrément et Spécifications,
rue de la Loi 155 B - 1040 Bruxelles Tél. : 02/287.31.53, Fax : 02/287.31.51
Membre de l'Union européenne pour l'Agrément technique dans la construction (UEAtc)

AGREMENT TECHNIQUE AVEC CERTIFICATION

**Enduit intérieurs KNAUF MP 75 (à projeter)
(voir également feuille "Généralités")**

KNAUF-GIPS

Zone Industrielle
Tél. 04 273 83 11

B-4480 ENGIS
Fax 04 273 83 30

DESCRIPTION

5.3
Parachèvement Afwerking
Abarbeitung Finishing

1. Voir Généralités ATG 1617 § 1

L'enduit doit être étendu endéans les 20 minutes après gâchage. Par après, l'enduit est dressé, serré, feutré après une légère humidification et lissé. Le début de prise se manifeste après environ 60 à 90 minutes en fonction du support.

2. Voir Généralités ATG 1617 § 2

3. Voir Généralités ATG 1617 § 3

Il faut nettoyer la machine à projeter et les tuyaux si le temps entre deux projections excède 15 minutes.

4. Mise en œuvre

L'épaisseur moyenne de l'enduit en une couche est de 10 mm.

4.1 Préparation du support

Voir Généralités ATG 1617 § 4.1

Lorsque le KNAUF MP 75 doit être appliqué en épaisseur supérieure à 25 mm, sa mise en œuvre doit se faire en deux couches. La première couche d'enduit sera obligatoirement passée au peigne de plafonneur.

4.2 Préparation du mélange

Verser la poudre dans une machine à projeter, comme par exemple la KNAUF-P.F.T.G4/G5 et régler le débit d'eau pour obtenir la consistance appropriée à l'application du mélange.

La seconde couche sera appliquée après durcissement de la première couche (min après 1 1/2 à 2 heures). Voir aussi 1617 chap. 4.3.

4.3 Application de l'enduit

L'enduit est prévu pour être appliqué en une couche et par projection.

Dans le cas de recouvrement du KNAUF MP 75 par l'enduit de finition KNAUF FIX & FINISH, racler la couche de base du KNAUF MP 75 au moment de sa prise. L'enduit de finition FIX & FINISH est appliqué sur l'enduit MP 75 durci.

Le mélange est projeté en boudins successifs horizontaux. La projection doit se faire du bas vers le haut.

Dans le cas de pose de carrelage prévu voir 2.3.10 et ATG 1617 généralités 6.3.

5. Caractéristiques et performances - KNAUF MP75

Essais	Critères (de la norme (*) ou du fabricant)	Méthode d'essai	Résultats
5.1 Essais d'identification sur la poudre 5.1.1 Masse volumique	650 - 750	UEAtc "Colles pour revêtements céramiques"	x
5.1.2 Taux de cendre : - 450 °C - 900 °C	> 94 % > 92 %	UEAtc "Colles pour revêtements céramiques"	x x
5.2 Essais sur la pâte 5.2.1 pH (en suspension dans l'eau)	> 11	UEAtc "Colles pour revêtements céramiques"	x
5.2.2 Consistance (Baronnie)	> 7	UEAtc "Colles pour revêtements céramiques"	x
5.2.3 Rétention d'eau	données du fabricant	UEAtc "Colles pour revêtements céramiques"	x
5.2.4 Temps de début de prise (plâtre pour enduit projeté)	> 50 min (T3)*	prEN 13279-2 (1998) (§4.2.1)	x
5.3 Essais sur enduits durcis 5.3.1 pH (28 j ;20 °C, 55 % HR-en surface)	données du fabricant	UEAtc "Colles pour revêtements céramiques"	x
5.3.2 Masse volumique apparente	données du fabricant	NBN B14-218	x
5.3.3 Résistance mécanique : 5.3.3.1 Résistance à la flexion	> 1,0 N/mm ²	NNBN B14-209	x
5.3.3.2 Résistance à la compression niveau de performance - S2	≥ 2,0 N/mm ² (*)	prEN 13279-2 (1998) (§ 4.3.2)	x
5.3.4 Module d'élasticité	-	NBN B14-209	(2271 N/mm ²)
5.3.5 Dilatation thermique	-	NB B14-217	(7 x 10 ⁻⁶ /K)
5.3.6 Adhérence de l'enduit	rupture dans le support ou dans l'enduit (si la rupture se produit entre le support, l'énergie de rupture ≥ 0,1 N/mm ² (*)	prEN 13279-2 (1998) (§ 4.4)	x
5.3.7 Dureté superficielle	≥ 2,5 N/mm ² (*)	prEN 13279-2 (1998) (§ 4.3.3)	
5.3.8 Absorption d'eau par l'enduit appliqué sur différents supports	-	on mesure le temps (en minutes) pour absorber 4 cm ² d'eau sur une surface de 5 cm ² (essai à la pipe)	24 : béton cellulaire 58 : béton lisse 46 : bloc de béton 37 : brique de terre cuite 44 : plaque de plâtre 58 : stucanet 60
5.3.9 Adhérence des carreaux	-	détermination de la résistance à la traction (et plan de cassure)	(0,34 N/mm ²) (90-95 % dans l'enduit ; 5 à 10 % dans le mortier-colle)

x = testé et conforme au critère

AGREMENT

Décision

Vu l'Arrêté ministériel du 6 septembre 1991 relatif à l'organisation de l'agrément technique et à l'établissement de spécifications-types dans la construction (*Moniteur belge* du 29 octobre 1991).

Vu la demande introduite par la firme KNAUF GIPS (A/G 981112a).

Vu l'avis du groupe spécialisé "Parachèvement" de la Commission de l'agrément technique formulé lors de sa réunion du 17 septembre 2001 sur la base du rapport présenté par le Bureau exécutif de l'UBAtc.

Vu la convention signée par le fabricant par laquelle il se soumet au contrôle permanent sur le respect des conditions de cet agrément.

L'agrément avec certification est délivré à la firme KNAUF pour son enduit intérieur KNAUF MP 75 compte tenu de la description ci-dessus.

Cet agrément est soumis à renouvellement le 21 novembre 2004.

Bruxelles, le 22 novembre 2001.

Le Directeur général,

H. COURTOIS